

Associé national (1802)

Pierre Pérignon (1759-1830), né à Sainte-Menehould (Marne), a porté la soutane jusqu'au diaconat mais, ayant renoncé à devenir prêtre, a acquis une charge d'avocat aux conseils du roi en 1786. Jurisconsulte à Paris et membre du conseil général du département de la Seine, il a attiré l'attention sur lui au début de la Révolution en plaidant pour les notaires de l'Artois (1790), puis plus tard en prenant la défense des Belges qui avaient fui leur pays à l'arrivée des troupes françaises, et que l'on voulait traiter comme des « émigrés » du territoire français ; il a plaidé aussi en droit maritime en faveur des pavillons neutres et sur la jurisprudence en matière de prises de guerre. Dans sa lettre de remerciement, datée du 26 vendémiaire de l'an XI, il écrit au président Mollevaut qu'il doit sa nomination à l'amitié que celui-ci lui manifeste. Une autre lettre, du 17 floréal de l'an XI, accompagne l'envoi d'un ouvrage qui appartient à la littérature autant qu'à la jurisprudence » et a pour objet de « soutenir la gloire de la langue française ». Il est mort à Paris le 21 février 1831 et a été inhumé au cimetière d'Auteuil. [Jean-Claude Bonnefont]